

Le cadre financier pluriannuel

Le budget à long terme de l'Union européenne est appelé «cadre financier pluriannuel». Mais de quoi s'agit-il concrètement? Ce cadre permet à l'Union de planifier et d'investir dans des projets à long terme et fixe le montant qu'elle peut investir dans différents domaines d'action. Ce budget permet d'aider non seulement les villes, les régions et les entreprises, mais aussi des millions d'étudiants, des milliers de chercheurs, ainsi que des ONG. Il contribue par exemple à rendre l'alimentation plus saine et à améliorer les routes, les chemins de fer et les aéroports, mais aussi à assainir l'environnement et à renforcer la sécurité aux frontières extérieures de l'Union européenne.

Vous écoutez le programme «Mettre la barre plus haut: mieux légiférer» et dans cet épisode, nous allons découvrir plus en détail ce qu'est le cadre financier pluriannuel.

Le cadre financier pluriannuel, ou CFP, c'est en quelque sorte le plan budgétaire à long terme de l'Union européenne. Il fixe les priorités et les limites de dépenses de l'Union pour plusieurs années, en veillant à ce que les ressources financières de l'Union soient conformes à ses objectifs politiques et économiques. Actuellement, la durée du CFP est de sept ans. Le CFP définit la structure des budgets annuels et contribue à équilibrer les intérêts divergents des pays de l'Union.

Le budget à long terme alloue des ressources financières dans divers domaines, notamment le financement des régions les moins développées, les subventions et le développement rural, l'aide humanitaire et les investissements dans les transitions verte et numérique, ainsi que dans la politique étrangère de l'Union.

Commençons par un brin d'histoire.

La Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique ont été créées en 1957 par les traités de Rome. Elles étaient alors financées par les contributions des États membres.

En 1970, la décision relative aux ressources propres a doté la Communauté économique européenne de ses propres ressources. Le concept du CFP a été développé en réponse à une série de crises budgétaires dans les années 1980, lorsque le Conseil et le Parlement européen ne parvenaient pas à se mettre d'accord à temps sur le budget de l'année suivante.

Le premier accord interinstitutionnel sur un plan financier pluriannuel a été conclu en 1988. Mais ce n'est qu'en 2009, avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, que l'accord interinstitutionnel s'est mué en cadre financier pluriannuel, un acte juridiquement contraignant.

Le CFP actuel couvre la période 2021-2027 et fixe le budget de l'Union à plus de 1 200 milliards d'euros. Ce budget soutient les priorités de l'Union, telles que la transformation verte, l'innovation numérique et la relance après la pandémie.

La création du budget actuel à long terme a été un processus complexe. Lorsque les négociations ont commencé en 2018, l'Union européenne était confrontée à plusieurs défis majeurs, tels que le retrait du Royaume-Uni de l'Union et la nécessité de financer de nouvelles priorités comme l'action climatique et l'infrastructure numérique.

Puis la pandémie de COVID-19 a éclaté. Après d'intenses négociations, le CFP a été approuvé à la fin de l'année 2020. Il a été associé au fonds de relance NextGenerationEU, qui s'élevait à l'époque à 750 milliards d'euros, afin de reconstruire les économies de l'Union les plus durement touchées par la pandémie. L'instrument de relance NextGenerationEU a changé la donne en introduisant une combinaison de subventions et de prêts pour soutenir les pays de l'Union.

Le CFP actuel définit les priorités de dépenses de l'Union européenne pour la période 2021-2027. Les principaux domaines d'intervention sont les transitions verte et numérique. Un financement important est réservé aux initiatives climatiques, et l'Union vise à ce qu'au moins 30 % des fonds du budget et de l'instrument NextGenerationEU financent des objectifs liés au climat.

Non seulement l'Union européenne soutient les transitions écologique et numérique, mais elle fournit également des financements pour que toutes les régions de l'Union bénéficient de la croissance. Comment? Grâce à des mécanismes tels que la facilité pour la reprise et la résilience, qui est la pièce maîtresse de l'instrument NextGenerationEU, ainsi qu'au fonds de cohésion et au fonds européen de développement régional.

La recherche et l'innovation sont aussi au cœur du budget à long terme. À cet effet, l'Union vise à renforcer des programmes tels que Horizon Europe. Une partie du financement est allouée à la défense et aux relations extérieures, ce qui renforce les capacités de l'Union en matière de sécurité et de coopération internationale.

Le CFP est resté adaptable et flexible face à de nouveaux défis tels que l'inflation, les crises énergétiques et les tensions géopolitiques.

En février 2024, le cadre financier pluriannuel a été révisé pour répondre à l'évolution de la situation politique et économique. Ces changements ont été motivés par la nécessité de s'adapter à l'inflation, ainsi que par la guerre en Ukraine, qui a exercé une nouvelle pression sur les ressources de l'Union. Il a également fallu modifier le budget en raison des crises énergétiques et de l'augmentation des dépenses dans le domaine de la défense. L'Union a donc décidé d'allouer des ressources supplémentaires pour renforcer sa défense et soutenir l'Ukraine dans le cadre du conflit en cours.

Dans divers secteurs, notamment l'énergie et les infrastructures, les coûts ont augmenté. Pour en tenir compte, l'Union a dû s'ajuster en fonction de l'inflation. Elle a également réaffirmé son engagement en faveur de la transition écologique et des investissements technologiques, en consacrant davantage de fonds aux énergies renouvelables et aux infrastructures numériques.

Le cadre financier pluriannuel n'est pas décidé uniquement par les pays de l'Union. Il est soumis à un processus d'approbation rigoureux dans lequel le Parlement européen joue un rôle crucial. Voici comment cela fonctionne.

Le CFP est adopté selon une procédure législative spéciale. Le Parlement doit donner son accord avant que le Conseil n'agisse. En tant que l'une des trois principales institutions budgétaires de l'Union européenne, le Parlement doit également veiller à ce que les dépenses des budgets annuels de l'Union respectent les plafonds fixés dans le CFP.

En outre, le Parlement examine chaque section du budget pour s'assurer que le financement est conforme aux objectifs de l'Union tels que l'action climatique, l'innovation et la cohésion sociale. Le Parlement a également un rôle décisif à jouer dans toute révision à mi-parcours ou révision du cadre, telle que les modifications apportées en février 2024, en veillant à ce que les dépenses de l'Union continuent de refléter l'évolution de ses priorités.

En bref, si les pays de l'Union dominant souvent les discussions sur le CFP, le Parlement européen a une influence considérable sur l'élaboration des résultats, en veillant à ce qu'ils reflètent les besoins des citoyens et les objectifs à long terme de l'Union.

Alors que l'Europe continue de faire face à de nouveaux défis, entre tensions géopolitiques et pressions économiques, le cadre financier pluriannuel demeure essentiel pour trouver la voie à suivre. La récente révision de 2024 montre comment le cadre doit s'adapter pour garantir la stabilité et la croissance de tous les pays de l'Union tout en s'attaquant aux crises mondiales.

Cette émission vous est présentée par Europarl Radio, la webradio du Parlement européen.